

Flow vélo® : la Charente en roue libre !

De l'île d'Aix à la Dordogne, il sera bientôt possible de longer la Charente à vélo dans le cadre d'un itinéraire balisé et reconnu au niveau européen. Baptisée « Flow vélo® », d'une longueur de 290 km, cette véloroute est le fruit d'une démarche collective portée par la région, 4 départements et 10 intercommunalités. La Communauté d'Agglomération de Saintes apporte son concours financier et technique au projet car il contribue au développement touristique et à son attractivité. Sur son territoire, le tracé de 35 km est en cours de finalisation. Des aménagements, prévus pour septembre, doivent encore être réalisés par le Département entre Saintes et les Gonds, mais il est possible d'avoir un avant-goût de l'itinéraire en empruntant les deux tronçons déjà ouverts de 20 et 15 km chacun. À terme, 13 communes de l'agglomération seront traversées par la « Flow vélo® » dont l'itinéraire longe le fleuve et continuera d'être amélioré jusqu'à l'ouverture du tracé définitif en 2020.

Une filière en plein essor

Le tourisme à vélo est une filière économique en plein essor. La France est en deuxième position des destinations mondiales du tourisme à vélo, après l'Allemagne.

Les étrangers représenteraient à eux seuls 25 % des touristes ayant recours à ce mode de découverte. Le tourisme à vélo est l'une des filières les plus dynamiques du marché français.

La fréquentation des itinéraires a connu une hausse de 12 % entre 2014 et 2015. On peut estimer à 9,2 millions le nombre de séjours au cours desquels les Français ont pratiqué le vélo ou le VTT en 2014 et en France (8,5 millions en 2013). Alors que le nombre de séjours a augmenté de 0,9 % entre 2013 et 2014, le nombre de séjours avec pratique du vélo a progressé de 8,3 % en France.

Avec près de 12 000 km de véloroutes et voies vertes aménagées et des itinéraires phares comme la Véloodyssée (littoral Atlantique), la Loire à Vélo (Val de Loire) ou Le Tour de Bourgogne à vélo, notre pays présente des atouts importants sur le marché international du cyclotourisme. A titre d'exemple, plus de 900 000 cyclistes empruntent les 800 km de la Loire à vélo chaque année. Sur ce dernier itinéraire, les retombées économiques sont estimées à 27 900 euros par kilomètre et par an, soit plus de 19 millions d'euros en 2015.

Sources : extrait du Baromètre 2015 du Tourisme à vélo en France - Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique



Le vélotourisme : une tendance qui s'accélère

Les véloroutes voies vertes et leur développement témoignent des nouvelles aspirations des touristes et du développement de la filière.

Plages de l'Atlantique, terres gallo-romaines, vignobles de Cognac, art roman, cité de la bande dessinée, patrimoine gourmand des Périgords : tel est le menu alléchant de la véloroute voie verte qui reliera en 2018 l'île d'Aix à Thiviers en Dordogne. Une voie verte est une voie réservée à la circulation des piétons et des véhicules non motorisés. Réalisées dans un souci de l'environnement et de qualité de vie, de nombreuses voies vertes existent déjà aujourd'hui à travers la France. Elles sont tout autant destinées aux habitants, à qui elles offrent une solution de mobilité, qu'aux touristes qui y trouvent une façon authentique et familiale de découvrir un territoire. Enfourcher son vélo pour partir en vacances est en effet l'une des nouvelles tendances en France. La filière est en plein essor et son développement correspond à une évolution profonde des pratiques touristiques vers plus de bien-être, d'attention portée à l'environnement, aux choix de consommation et au partage (voir encadré).

« La Loire à vélo », « la Vélofrancette », « la Véloscénie », ou « la Via Rhona » :

chaque véloroute dispose d'un nom qui lui est propre et qui se veut le reflet de son identité. Celle qui longera la Charente et traversera la Saintonge a été baptisée la « Flow Vélo® » par le comité d'itinéraire (voir page suivante). Le projet est piloté par les Départements et la Région, avec la collaboration de toutes les agglomérations et villes traversées. Il matérialise ainsi le trait d'union que constitue le fleuve entre les territoires. Balisage, acquisition de terrains, signalétique, travaux de sécurisation... Les procédures à engager sont nombreuses et varient d'un territoire à l'autre, expliquant que toutes les intercommunalités n'avancent pas au même rythme. La totalité du parcours sera opérationnel en 2018. Le tronçon de 35 km qui traverse l'agglomération de Saintes sera lui ouvert dans son intégralité à

la rentrée car des aménagements doivent encore être réalisés par le Département entre Saintes et Les Gonds. Néanmoins, il est déjà possible d'emprunter la véloroute depuis l'une ou l'autre de ces deux communes pour rejoindre Port d'Envaux à l'ouest ou Cognac à l'est.

**LES VACANCES
À VÉLO SONT
L'UNE DES
NOUVELLES
TENDANCES EN
FRANCE**

Une démarche d'amélioration progressive

Le tracé qui ouvre sur l'agglomération à la rentrée est provisoire. Il sera amélioré au fur et à mesure pour permettre la mise en service d'un itinéraire définitif en 2020.

2017

OUVERTURE DU TRACÉ PROVISOIRE

Le tracé qui ouvre en 2017 s'appuie sur les chemins existants. Provisoire et relativement facile à mettre en œuvre, il permet de faire le lien entre les véloroutes connexes mais ne tient pas pleinement compte du potentiel touristique de la vallée. Des travaux d'aménagement et de signalisation sont réalisés pour permettre cette ouverture.

2018

DÉFINITION DU TRACÉ DÉFINITIF

La communauté d'agglomération et ses partenaires utiliseront l'année 2018 pour définir dans le détail le tracé définitif. La démarche intègre toutes les spécificités du site : environnementales, topographiques, les questions liées à la sécurité... Le tracé devra éviter les routes à fort trafic, passer d'une rive à l'autre en valorisant leurs atouts et desservir les pôles de vie et d'activités.

2019

LANCÉMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Une fois le tracé définitif arrêté, les travaux d'aménagement seront lancés. Ils seront plus importants et plus longs à réaliser que ceux effectués sur le sentier provisoire. Il s'agira notamment de sécuriser et de conforter les quais de Saintes ou de prévoir la construction de passerelles à certains endroits. La signalétique et les aménagements spécifiques pour les vélos seront également implantés.

2020

OUVERTURE DU TRACÉ DÉFINITIF

Si les travaux se déroulent comme prévu, l'itinéraire définitif ouvrira à l'été 2020. Axe de déplacement et de loisirs, promenade paisible pour les visiteurs et leurs familles, trait d'union entre les territoires, la véloroute voie verte sera tout ça à la fois !



LE TRACÉ VA ÉVOLUER ET S'ENRICHIR ENTRE 2017 ET 2020.

La Flow vélo® est née !

la Flow
Vélo

ATLANTIQUE
CHARENTES
PÉRIGORD

Baptiser un évènement, un produit ou une véloroute voie verte est toujours un exercice difficile !

C'est une démarche marketing qui fait nécessairement appel à une part de subjectivité. Mais la large majorité obtenue par l'appellation « Flow vélo® » lors du comité d'itinéraire, qui réunit toutes les collectivités concernées par le projet, témoigne d'un consensus. L'objectif a été de trouver un nom séduisant, mémorable et agréable à entendre, compréhensible par les cibles françaises et étrangères. La consonance anglophone du nom permet en effet de s'adresser

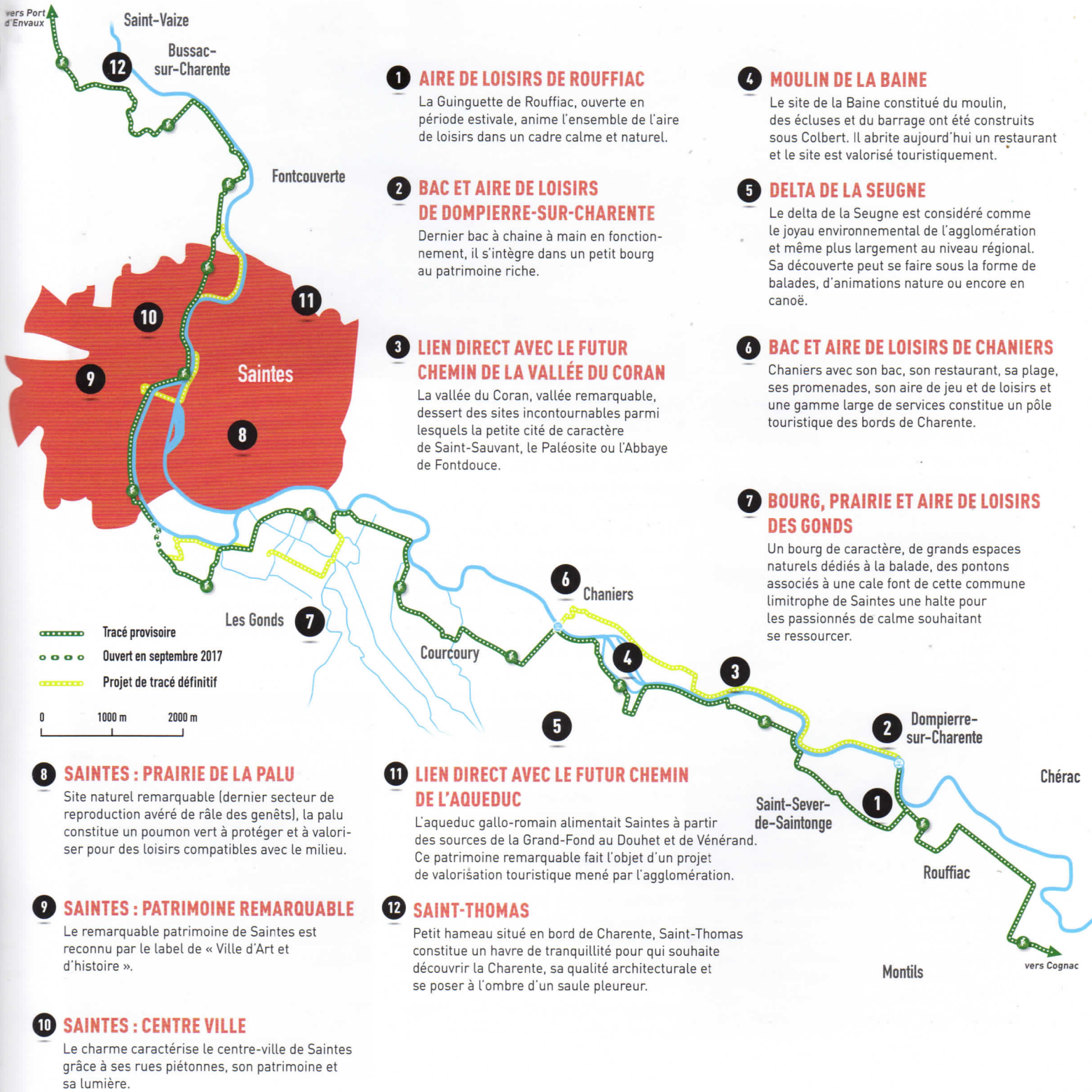
à un public international, ce qui n'est pas un détail quand on sait que notre pays attire des millions de voyageurs étrangers. La sonorité du nom évoque aussi une certaine forme de rondeur et la continuité de l'eau autour d'un tracé lié au fleuve Charente. Le « flow » rappelle en ce sens les « flots » et les mouvements de l'eau.

Le nom est associé à une signature « Atlantique - Charentes - Périgord » qui permet non seulement de localiser

immédiatement la véloroute voie verte mais aussi de placer l'itinéraire sous le signe du prestige grâce à des noms à forte notoriété. Les trois régions évoquées interviennent comme un soutien visuel que le touriste lit sur les communications papier et web.

L'identité graphique positionnera « la Flow vélo® » dans un univers joyeux, moderne et « pop ».

35 km à la découverte des richesses de l'agglomération



1 AIRE DE LOISIRS DE ROUFFIAC

La Guinguette de Rouffiac, ouverte en période estivale, anime l'ensemble de l'aire de loisirs dans un cadre calme et naturel.

2 BAC ET AIRE DE LOISIRS DE DOMPIERRE-SUR-CHARENTE

Dernier bac à chaîne à main en fonctionnement, il s'intègre dans un petit bourg au patrimoine riche.

3 LIEN DIRECT AVEC LE FUTUR CHEMIN DE LA VALLÉE DU CORAN

La vallée du Coran, vallée remarquable, dessert des sites incontournables parmi lesquels la petite cité de caractère de Saint-Sauvant, le Paléosite ou l'Abbaye de Fontdouce.

4 MOULIN DE LA BAINE

Le site de la Baine constitué du moulin, des écluses et du barrage ont été construits sous Colbert. Il abrite aujourd'hui un restaurant et le site est valorisé touristiquement.

5 DELTA DE LA SEUGNE

Le delta de la Seugne est considéré comme le joyau environnemental de l'agglomération et même plus largement au niveau régional. Sa découverte peut se faire sous la forme de balades, d'animations nature ou encore en canoë.

6 BAC ET AIRE DE LOISIRS DE CHANIERES

Chaniers avec son bac, son restaurant, sa plage, ses promenades, son aire de jeu et de loisirs et une gamme large de services constitue un pôle touristique des bords de Charente.

7 BOURG, PRAIRIE ET AIRE DE LOISIRS DES GONDS

Un bourg de caractère, de grands espaces naturels dédiés à la balade, des pontons associés à une cale font de cette commune limitrophe de Saintes une halte pour les passionnés de calme souhaitant se ressourcer.

8 SAINTES : PRAIRIE DE LA PALU

Site naturel remarquable (dernier secteur de reproduction avéré de râle des genêts), la palu constitue un poumon vert à protéger et à valoriser pour des loisirs compatibles avec le milieu.

9 SAINTES : PATRIMOINE REMARQUABLE

Le remarquable patrimoine de Saintes est reconnu par le label de « Ville d'Art et d'histoire ».

10 SAINTES : CENTRE VILLE

Le charme caractérise le centre-ville de Saintes grâce à ses rues piétonnes, son patrimoine et sa lumière.

11 LIEN DIRECT AVEC LE FUTUR CHEMIN DE L'AQUEDUC

L'aqueduc gallo-romain alimentait Saintes à partir des sources de la Grand-Fond au Douhet et de Vénérand. Ce patrimoine remarquable fait l'objet d'un projet de valorisation touristique mené par l'agglomération.

12 SAINT-THOMAS

Petit hameau situé en bord de Charente, Saint-Thomas constitue un havre de tranquillité pour qui souhaite découvrir la Charente, sa qualité architecturale et se poser à l'ombre d'un saule pleureur.